



***Guide à l'usage
des futurs élèves
du collège
Jean Monnet
Lusignan***

En route pour le collège ...



Le collège Jean Monnet
est situé
18, route de Jazeneuil,
à Lusignan (86600)



Sommaire

- Le collège en quelques chiffres p 4
- Entrons dans le collège p 5
- Les bâtiments p 6
- La cour de récréation p 7
- La vie scolaire p 8
- L'administration p 9
- Le self p 10
- Le CDI p 11
- Les équipements sportifs p 12
- Les services médico-sociaux p 13
- L'emploi du temps en 6^{ième} p 14
- Les professeurs p 15
- Les activités périscolaires p 16
- Les projets et sorties p 17
- Le carnet de liaison et le règlement intérieur p 18
- L'ENT i-Cart p 19
- Au collège, je m'engage et j'agis ! p 20
- « Mes questions » p 21
- Infos pratiques/contacts p 22
- Remerciements p 23

Le collège Jean Monnet en quelques chiffres (Année scolaire 2021-2022)

1234
567
8910

1 équipe de direction composée de :

- une principale (Mme Oravec)
- une principale adjointe (Mme De Barsac)
- un gestionnaire (M. Derouet)
- une secrétaire de direction (Mme Pasquier-Boutinot)

1 équipe vie scolaire composée de :

- une conseillère principale d'éducation (Mme Jouineau)
- sept assistants d'éducation (ASSEDU)

1 pôle santé/ social composé de :

- 1 psychologue de l'Education nationale (Mme Soulice)
- 1 assistante sociale (Mme Louet)
- 1 infirmière scolaire (Mme Manet)
- 1 médecin scolaire (Dr Bajon)

34 enseignants

9 agents (entretien et restauration)

488 élèves

19 divisions :

5 classes de 6ème

5 classes de 5ème

4 classes de 4ème

5 classes de 3ème

Le nombre d'élèves par classe varie entre 24 et 29.

Entrons dans le collège...

L'entrée au collège pour les élèves se fait du côté de la salle de l'Espace V, là où arrivent les bus scolaires.



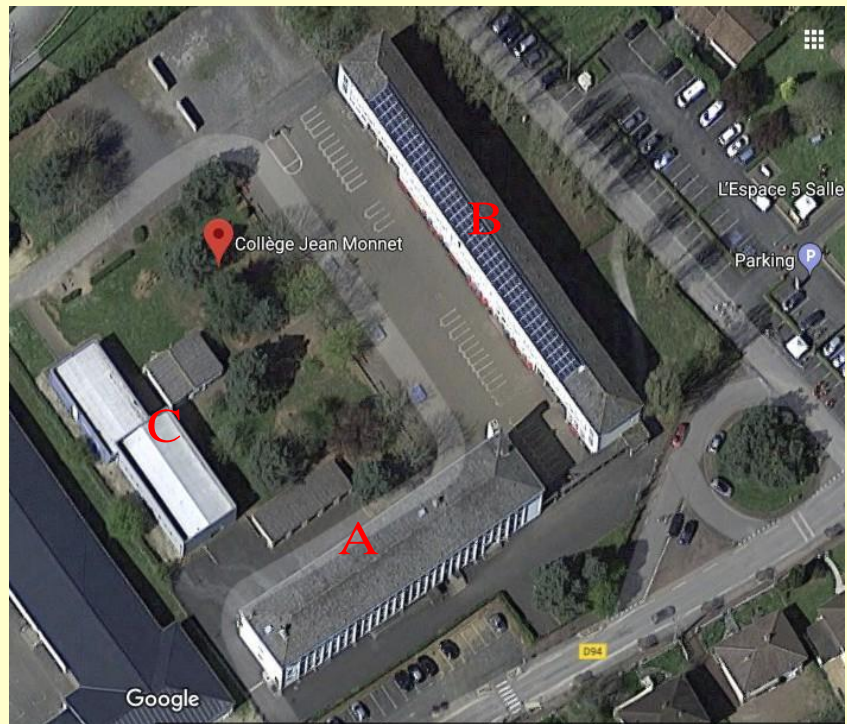
L'entrée route de Jazeneuil est réservée aux personnels du collège et aux visiteurs.



Les bâtiments

Il y a 3 bâtiments dans le collège (A, B et C) :

les bâtiments A et B ont chacun 2 étages.



Vue aérienne du collège. Google Maps.

Dans le bâtiment **A** tu trouveras :

- Les bureaux de l'administration, le self et la salle des professeurs (rez-de-chaussée)
- Le CDI, la salle multimédia (118), l'infirmerie et les bureaux de l'assistante sociale et de la psychologue de l'Education nationale (salle 115) (1^{er} étage)
- 6 salles de classe numérotées de 122 à 124 et 127 à 129 (2^{ème} étage)

Dans le bâtiment **B** tu trouveras :

- Les bureaux de la vie scolaire, les 2 salles d'étude, le foyer et les sanitaires sous les préaux (rez-de-chaussée)
- Les salles de classe de la 211 (salle informatique) à la 218 (1^{er} étage)
- Les salles de classe numérotées de 221 à 228 (2^{ème} étage)

Dans le bâtiment **C** tu trouveras :

- les salles de technologie (301 et 303)

La cour de récréation

Il y a trois récréations dans la journée. Les récréations du matin et de l'après-midi durent 15 minutes, celle de midi dure 1h10.

A la fin de chaque récréation, tu dois te ranger derrière le numéro de la salle de classe où tu as cours. Ces numéros sont peints sur le sol, devant le bâtiment B.

Les équipements de la cour de récréation

Dans la cour se trouvent différents jeux :

- 3 tables de ping-pong
- des échelles de suspension
- des barres de traction
- Un panneau de basket



Tu peux aussi profiter des nombreux bancs et des 7 tables disponibles pour t'asseoir.

Les préaux

Les deux préaux sont situés au niveau du bâtiment B.

Ce sont des endroits abrités, très utiles en cas de mauvais temps !

Sous les préaux se trouvent les casiers qui servent à ranger le cartable et le sac de sport pendant les récréations.

Chaque élève de 6^{ième} a un casier personnel. Il faudra prévoir l'achat d'un cadenas (à clé de préférence) pour le fermer et ainsi protéger tes affaires.



Attention : certains espaces (délimités au sol par des bandes orange fluo) sont interdits !

La vie scolaire

Les bureaux de la vie scolaire se trouvent dans le bâtiment B, entre les salles d'étude et le foyer. Tu y accéderas par la cour de récréation



L'entrée de la vie scolaire, côté cour

La vie scolaire est le cœur du collège. Elle est dirigée par la conseillère principale d'éducation (CPE), assistée de 7 assistants d'éducation

La vie scolaire gère les absences des élèves, la surveillance de la cour, du self, du foyer et des études. Les surveillants connaissent toute la "vie" du collège car ils sont en contact au quotidien avec les élèves.



Le bureau des surveillants



Gros plan sur...la CPE

La conseillère principale d'éducation anime la vie scolaire pour faire respecter le règlement intérieur du collège. Elle rencontre aussi les élèves, les familles et règle les conflits entre les élèves.



Le bureau de la CPE

L'administration

Les bureaux de l'administration se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment A. On y accède par l'escalier situé en face de la grille d'entrée côté route de Jazeneuil.



Entrée de l'administration

L'équipe administrative est constituée d'une principale, d'une principale adjointe, d'un gestionnaire et d'une secrétaire de direction.



Gros plan sur...le principal

La principale dirige le collège. Elle est responsable du bon fonctionnement de l'établissement. Elle communique les informations à destination des élèves et de leurs parents. Elle préside le conseil d'administration et les conseils de classe.

...la principale adjointe

Elle aide le principal. Son rôle est d'accompagner les élèves dans leur année scolaire et leurs apprentissages.

...le gestionnaire

Son rôle est de gérer le budget de l'établissement (dépenses et recettes). Il s'occupe de la gestion du matériel dans le collège (achat, réparation), des commandes pour le self et des factures de demi-pension.

...la secrétaire de direction

Elle assiste le principal et la principale adjointe. Elle s'occupe des documents administratifs et des rendez-vous.



Le self



Le self se trouve dans le bâtiment A, à gauche de l'entrée de l'administration.

Chaque classe a un horaire de passage précis, qui varie selon les jours et l'emploi du temps des élèves.

A l'entrée du self, il faut prendre un plateau accessible grâce à la carte qui te sera confiée en début d'année, puis suivre la chaîne pour se servir.



Le repas se compose d'une entrée, d'un plat de résistance (avec un choix de viande/poisson et de légumes), d'un laitage (fromage OU yaourt) et d'un dessert (fruit, pâtisserie, entremet ou glace). Tu peux indiquer au chef de cuisine la quantité désirée pour le plat de résistance. Les élèves et le personnel mangent la même chose.

Tu peux choisir ta place dans le self, en fonction bien sûr des places disponibles ! Tu as le droit de quitter la table après avoir pris ton repas en minimisant les restes alimentaires.



Les poubelles de tri sélectif

Le tri sélectif

Au collège Jean Monnet, on pratique le tri sélectif, afin de recycler ou valoriser les déchets.

Quand tu quittes le self, il faut mettre tes déchets dans les poubelles appropriées.

Le CDI

Le CDI (Centre de Documentation et d'Information) se situe au 1^{er} étage du bâtiment A.

C'est comme une bibliothèque : on y va pour travailler, lire ou bien faire des recherches sur ordinateur.

Tu peux emprunter des livres. Le délai pour les rendre est de 15 jours. Le CDI est ouvert tous les jours, sauf le mercredi matin.

Tu peux y aller pendant les récréations ou pendant les heures d'étude (inscription auprès des surveillants)



Le coin lecture du CDI



L'espace de travail



Attention ! Le CDI n'est pas toujours disponible car le professeur documentaliste a parfois des classes en charge.



Gros plan sur...le professeur documentaliste

Enseignant pas comme les autres, le professeur documentaliste anime le CDI : il approvisionne la bibliothèque, classe les livres, manuels et journaux ; il accueille les élèves et les guide dans leurs recherches. Il les incite à la lecture en les aidant à choisir des livres adaptés à leurs goûts.



Le bureau du professeur documentaliste et les ordinateurs

Les équipements sportifs

Le collège bénéficie de nombreux équipements sportifs pour la pratique de l'EPS.

1/ Les installations intérieures :

- L'ancien gymnase, avec à côté une petite salle pour le tennis de table et la gymnastique
- Le dojo et la petite salle de danse (installations attenantes à l'école primaire)
- Le pôle sportif mélusin, avec sa piscine couverte pour les cours de natation et son gymnase, équipé pour recevoir toutes les formes de sports collectifs
- La halle de tennis (enseignement du vince-pong)



Pôle sportif mélusin

2/ Les installations extérieures :

- Une piste homologuée de 400m pour la pratique de l'athlétisme
- Deux terrains de football
- Le site de Vauchiron (pour la course d'orientation)

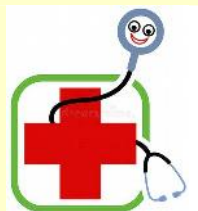


Les gradins qui bordent la piste d'athlétisme et le terrain de football

En 6ème, tu pratiqueras plusieurs sports, parmi lesquels la natation, la course à pieds, la gymnastique, la danse, un sport collectif ou encore le vince-pong.

Les services médico-sociaux

L'infirmière :



L'infirmierie se trouve dans le bâtiment A au 1er étage.

L'infirmière reçoit les élèves qui ont un problème de santé pendant le temps scolaire. Elle mène aussi des campagnes d'information et de prévention sur des thèmes de santé publique. L'infirmière travaille à 60% de son temps sur le collège.

La psychologue de l'Education nationale spécialiste de l'orientation:



Elle est présente 1 jour par semaine. Les rendez-vous, à l'initiative des enseignants, des parents ou des élèves, se prennent à la vie scolaire. La psychologue d'éducation nationale informe et accompagne les élèves dans le choix de leur orientation et peut également apporter de l'aide en cas de difficultés personnelles ou d'apprentissage.

L'assistante sociale :



Elle est présente une journée une semaine sur deux. Il faut prendre un rendez vous auprès d'elle par mail ou à la vie scolaire. Elle conseille et aide les élèves et leur famille lorsqu'ils rencontrent des difficultés scolaires ou personnelles.



L'emploi du temps en 6ème

En 6ème, tu auras 26 heures de cours par semaine. Le nombre d'heures de cours varie selon les matières. Tu auras au maximum 6 heures de cours par jour (études non comprises).

Après chaque récréée du matin, tu auras le $\frac{1}{4}$ d'heure lecture, (penses à apporter un livre, sinon on t'en prêtera un)!

| | |
|--|------------------------------|
| Français : 4h30 | Mathématiques : 4h30 |
| Anglais : 4h | Histoire-Géo-EMC : 3h |
| Sciences de la Vie et de la Terre : 1h30 | Physique-Chimie : 1h |
| Education physique et sportive : 4h | Technologie : 1h30 |
| Education musicale : 1h | Arts plastiques : 1h |
| Documentation : 1h | Atelier basket (option) : 1h |

L'année scolaire est organisée en semaines A et semaines B (le planning te sera donné en début d'année par ton professeur principal).

Selon les semaines, tu n'auras donc pas exactement le même emploi du temps.

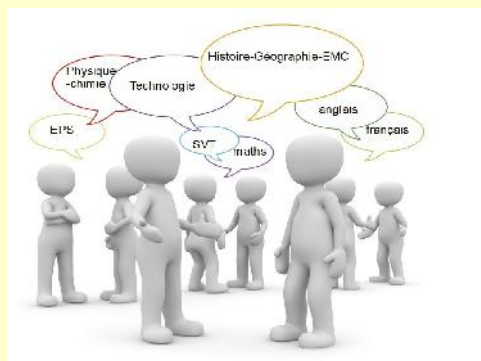
Dans certaines matières, tu auras des heures de cours en demi-groupe.

Tu auras aussi des heures d'étude durant lesquelles tu pourras :

- faire tes devoirs,
- lire des livres,
- aller au foyer (priorité à ceux qui ont deux heures d'étude ou plus dans la journée),
- aller au CDI.

Les professeurs

Au collège tu n'auras plus 1 professeur, comme à l'école primaire, mais 11 (un par matière) !



L'un d'entre eux sera ton professeur principal.



Gros plan sur...le professeur principal



Le professeur principal anime l'équipe des professeurs. Il s'occupe du suivi des élèves de la classe. Il aide à l'orientation des élèves. Il prépare les conseils de classe qui ont lieu chaque trimestre. Le professeur principal gère la vie de classe et les relations avec les parents. Le professeur principal est à l'écoute de la classe et de chaque élève. Il aide les délégués de classe (voir page 20) à jouer pleinement leur rôle.

Les activités périscolaires

Au collège de multiples activités et animations te sont proposées sur la pause méridienne (entre 12h et 13h10), le soir de 16h30 à 18h, mais également le mercredi après-midi :

1/ Les associations payantes (inscription facultative) :

- Le foyer (8 €). Le foyer est une salle située à côté de la vie scolaire, dans laquelle on peut jouer, écouter de la musique, lire...

- L'UNSS (20 € l'année). C'est une association sportive qui propose des activités encadrées par des professeurs d'EPS le mercredi de 12h à 17 h 30. Voici quelques exemples d'activités sportives : boxe, athlétisme, foot en salle, basket...Les activités ont lieu soit dans les structures autour du collège, soit à l'extérieur du collège dans le district Sud-Vienne (transport pris en charge).



2/ Les clubs (pour les adhérents au FSE, inscription facultative) :

Ces clubs ont lieu sur la pause méridienne, durant une demi-heure. Ils sont animés par des professeurs, des assistants d'éducation ou des intervenants extérieurs. Les clubs peuvent changer d'une année sur l'autre.

Exemples de clubs mis en place en 2019-2020 : Web-Radio, atelier théâtre, scrapbooking, multisports, jeux de rôle...

3/ L'accompagnement éducatif (gratuit, inscription facultative) :

Il est proposé aux élèves volontaires 4 soirs par semaine (16h30-18h00). Les inscriptions se font au niveau de la vie scolaire, avec l'accord des parents. Les élèves prennent un goûter offert par le collège, font leurs devoirs et participent à des ateliers artistiques, culturels et sportifs.

Les projets et sorties

Chaque année, des projets et des sorties scolaires sont organisés par le collège. Ils peuvent varier d'une année sur l'autre ! Quelques exemples :

1/ La journée d'intégration

Une sortie d'une journée est organisée sur le site de Vauchiron, à Lusignan. L'objectif de cette sortie est de

permettre aux élèves de 6ème de mieux se connaître. Des activités "nature" sont proposées, comme la course d'orientation ou la construction de cabanes.



Le site de Vauchiron

2/ La sortie scolaire à Saintes

Cette sortie d'une journée est organisée par les professeurs d'Histoire-Géographie, afin de découvrir la romanisation de la Gaule.



L'amphithéâtre romain de Saintes

3/ Le prix littéraire de la Fée serpente

Ce projet est organisé par les professeurs de Français, en lien avec plusieurs classes de CM2 d'écoles du canton. Les élèves doivent lire plusieurs livres au cours de l'année scolaire. A la fin de l'année, une journée d'échanges est organisée au collège : les élèves de 6ème et de CM2 sont mélangés pour participer à plusieurs ateliers, parmi lesquels une rencontre avec un auteur et un défi-lecture.



4/ Le cross du collège

Cet événement sportif, organisé par les professeurs d'EPS, a lieu en automne. Les élèves de 6ème courent avec des élèves de CM1 et CM2 de quelques écoles du canton.



5/ Les interclasses

Traditionnellement le collège organise des interclasses de basket-ball pour les filles et de handball pour les garçons. Chaque classe peut engager 2 équipes.

Le carnet de liaison et le règlement intérieur (RI)

• Le carnet de liaison



- Le jour de la rentrée, ton professeur principal te remettra un carnet de liaison.
- Ce carnet sert à communiquer entre tes parents et le collège.
- Il contient plusieurs parties : une partie "correspondance", des coupons pour les justificatifs d'absence et les dispenses de sport, le RI du collège et (le moins marrant...) des pages réservées aux mots sur le travail ou l'attitude.

• Le règlement intérieur :

- Le RI sert à connaître les règles à respecter à l'intérieur du collège.
- Il explique les sanctions et les punitions qui peuvent être données par les adultes du collège en cas de non respect de ces règles.
- Le RI doit être lu, connu et signé en début d'année scolaire par l'élève et ses représentants légaux.



Tu dois toujours avoir ton carnet de liaison dans ton sac quand tu viens au collège ! Il te sera demandé pour pouvoir entrer dans le collège.



L'ENT I-Cart



L'E.N.T est un portail de services en ligne, c'est-à-dire un site web sécurisé, offrant un point d'accès unique pour toi, tes enseignants, tes parents mais aussi pour d'autres personnels du collège.

Tu y trouveras les informations te concernant, et concernant notre établissement.

L'ENT, c'est le prolongement numérique du collège, accessible 7 jours sur 7.

Parmi les applications proposées par l'ENT, on trouve **PRONOTE**.



Pronote est un outil de liaison entre le collège, les élèves et leur famille.

Il contient des informations concernant les devoirs à faire, l'emploi du temps, les résultats scolaires et des communications diverses avec tout personnel du collège.

Au début de l'année scolaire, ton professeur de technologie te donnera les codes d'accès à Pronote. Cela te permettra d'y accéder à la maison, par exemple pour contrôler les devoirs à faire.

Au collège, je m'engage et j'agis !



1) En devenant Délégué de classe

Tu représenteras alors ta classe en conseil de classe, tu seras le porte parole de tes camarades auprès des adultes, tu sauras être à l'écoute de tous ... Tu devras en début d'année poser ta candidature auprès de ton professeur principal et être élu par tes camarades ! Tu seras ensuite formé pour bien remplir ta mission.

2) En intégrant le Conseil de la vie collégienne (CVC)

Le CVC est un lieu de dialogue et d'échanges entre élèves, adultes de l'établissement et parents. On y développe des projets afin d'améliorer le cadre de vie, le vivre ensemble, la scolarité des élèves. Tu devras poser ta candidature auprès de la CPE et être élu par tes pairs ! (Toutes les réunions se font sur le temps scolaire)

3) En devenant éco délégué

Si tu es respectueux de l'environnement et que cette question te tient à cœur, alors ce rôle est pour toi ! Tu seras amené à sensibiliser tes camarades aux gestes quotidiens qui permettent d'économiser l'énergie et de lutter contre le réchauffement climatique. Parles-en à ton professeur principal

4) En devenant membre actif du Foyer socio éducatif (FSE)

Si tu as adhéré au FSE, tu pourras te présenter aux élections du bureau élève (président, trésorier ou secrétaire). Ce bureau se réunit en fonction des besoins sur la pause méridienne. Il s'agit d'apporter des idées sur les activités possibles au collège (ex : achat de nouveaux jeux, mise en place d'ateliers, de clubs sur la pause méridienne, achat de tables pour l'extérieur ...)

5) En devenant médiateur

Si tu sais être à l'écoute et que tu souhaites être formé à la gestion de conflit, deviens médiateur ! Tu pourras ainsi aider tes camarades à résoudre des petits conflits et à trouver des réponses aux premières incivilités sans violence ! Tu pourras poser ta candidature dès le début d'année auprès de la vie scolaire !

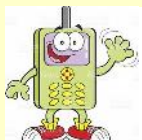
6) En devenant « ambassadeur »

Tu apprendras à repérer les camarades qui sont peut-être victimes de harcèlement. Tu deviendras un lanceur d'alerte !

Sur cette page, notes toutes les questions que tu te poses sur ton futur collègue. On se chargera d'y répondre dès la rentrée ! 😊

Infos pratiques / contacts

Pour contacter le collège :



- Par téléphone :

Secrétariat : 05-49-43-30-17

Vie scolaire : 05-49-43-81-20



- Par mail :

Secrétariat : ce.0861053c@ac-poitiers.fr

Vie scolaire : viescolaire.lusignan@ac-poitiers.fr



Pour accéder au site du collège :

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-lusignan/>

Remerciements

Ce guide a été réalisé au cours de l'année scolaire 2017-2018 par les élèves de 6ème C, avec l'aide de leurs professeurs de technologie Mme Aissaoui et de français Mme Pfeiffer.

Depuis, il est remis chaque année à jour...

Nous remercions tous les acteurs de la communauté scolaire qui ont, par leur participation, permis la réalisation de ce livret.

Nous t'attendons avec impatience le 1^{er} septembre 2022 !



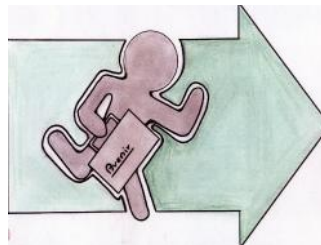


Parcours citoyen



Parcours santé

Parcours avenir



*Parcours
d'éducation
artistique et
culturelle*